

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2020-2021

École : CHSA

Date de révision 24 novembre 2020

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA TOLÉRANCE DANS LES ÉCOLES :

- Nom de l'élève ou des élèves :
- Nom du parent, tuteur ou tutrice : David Café-Fébrissy, Melissa Ruskay, Véronique Slougui, Catherine Texeira, Darian Silk, Amélie Barrass, Andrea Maldonado, Véronique Auger-Drolet
- Nom du membre du personnel enseignant : Ahmed Konate, Carmen Jako, Myriam Bérubé
- Nom membre du personnel non-enseignant : Eugenia Doval
- Nom du partenaire communautaire :
- Nom de la direction de l'école : Katarina Koncar et Ana Barbosa

Définition de l'intimidation

L'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves.

- L'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines.
- L'intimidation n'est acceptée ni sur la propriété des écoles, ni lors d'activités parascolaires, ni dans les autobus scolaires, ni en toute autre circonstance (p. ex., en ligne) où un acte d'intimidation nuit au climat scolaire.

L'INTIMIDATION :

Aux fins des politiques sur la prévention et l'intervention en matière d'intimidation, les conseils scolaires doivent utiliser la définition de l'intimidation suivante du paragraphe 1(1) de la *Loi sur l'éducation*.

« intimidation » Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

(a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

(i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,

(ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;

(b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou les besoins particuliers.

Intimidation

(1.0.0.1) On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

CYBERINTIMIDATION

(1.0.0.2) On entend en outre par intimidation, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

(a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne;

(b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet;

(c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

(pages 5-6, Politique/Programmes Note no 144 – MÉO)

Priorités ciblées¹

PRIORITÉ DU CONSEIL :

D'ici juin 2021, la perception des élèves au sujet des comportements qui nuisent au climat scolaire diminuera de 5%.

D'ici juin 2021, la perception des élèves en lien avec la forme d'intimidation la plus courante dans l'école, leur fréquence et leurs lieux d'occurrence diminuera de 5%.

Priorité 1 : Déterminer les attentes concernant le comportement des élèves

Stratégies de prévention²

Stratégie ciblée :	Personne responsable :	Échéanciers :
<p>a) Attentes comportementales :</p> <p>Développer et maintenir l'appui au comportement positif :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Établir des matrices des attentes comportementales globales communes à l'ensemble de l'école▪ Faire la promotion des matrices comportementales▪ Établir un Arbre décisionnel▪ Établir un système de rapport d'incidents en salle de classe▪ Compléter le Registre des incidents	<ul style="list-style-type: none">▪ Direction d'école▪ Enseignants titulaires/direction▪ Direction d'école▪ Enseignants titulaires▪ Tous les membres du personnel	<ul style="list-style-type: none">▪ Au cours de l'année scolaire▪ Au cours de l'année scolaire▪ 16-20 novembre▪ 16-20 novembre 2020▪ Au cours de l'année scolaire

¹ Priorités découlant de l'analyse des données du sondage sur le climat scolaire et autres sources de données.

² Voir en annexe des exemples de stratégies de prévention.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir une culture réparatrice à l'école par la pratique réparatrice et les cercles de communication ▪ Privilégier des activités qui favorisent le développement des relations saines, de l'empathie, de l'entraide, des valeurs communes et des attitudes coopératives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction d'école/enseignants titulaires ▪ Enseignant personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au cours de l'année scolaire ▪ Au cours de l'année scolaire
--	--	--

Priorité 2 : Déterminer les activités en lien avec la prévention de l'intimidation

Stratégies de prévention²		
Stratégie ciblée :	Personne responsable :	Échéanciers:
<p>a) Développer, fournir et participer aux activités de prévention à l'intimidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la semaine de la prévention de l'intimidation ▪ Participation aux concours ARTMONIE du conseil ▪ Liste d'activités possibles dans le EAV des écoles sécuritaires et tolérantes ▪ Mettre en place les ateliers B.R.A.V.E. permettant aux élèves d'identifier la 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les membres du personnel ▪ Enseignants titulaires ▪ Direction d'école/Enseignants titulaires ▪ Tous les membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 16-20 novembre 2020 ▪ 16-20 novembre 2020 ▪ Au cours de l'année scolaire ▪ Au cours de l'année scolaire

<p>différence entre un conflit et l'acte d'intimidation et d'employer des stratégies concrètes face à une situation d'intimidation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre sur pied un club scolaire faisant la promotion de l'inclusion, de la sécurité et du respect ▪ Mettre sur pied un club de leadership permettant aux élèves d'organiser des jeux pendant la récréation et de gérer le matériel <p>b) Ressources sur l'intimidation, discrimination et relations sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction d'école/Enseignants titulaires de 6^e année ▪ Direction d'école ▪ Tous les membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Janvier 2021 ▪ Janvier 2021 ▪ Au cours de l'année scolaire
---	---	--

Stratégies de communication et de sensibilisation de l'école³ :

Stratégie ciblée :	Personne responsable:	Échéanciers :
<p>c) Communication des politiques et stratégies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de planification du PPIMI avec le comité de l'école sécuritaire et bienveillante de l'école • Revoir le PPIMI avec l'ensemble du personnel à la journée pédagogique du mois de novembre. • Affichage du PPIMI dans le salon du personnel de l'école • Déposer le PPIMI dans le TEAMS/OneNote/SharePoint de l'école • Expliquer la politique de l'école en matière d'intimidation aux élèves 	<p>Direction d'école, 4 membres du personnel, 7 parents</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction d'école ▪ Direction d'école ▪ Direction d'école ▪ Enseignants titulaires 	<p>19 novembre 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 27 novembre 2020 ▪ 27 novembre 2020 ▪ 27 novembre 2020 <p>30 novembre – 18 décembre 2020</p>

³ Voir en annexe, exemples de stratégies de communication que l'école va mettre en œuvre pour diffuser son plan et sensibiliser sa communauté.

<p>d. Communication à l'intention des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de prévention à la rencontre du comité de parents. • Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école. • Bulletin d'information de l'école des actions entreprises pour contrer l'intimidation envoyer à la maison. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction d'école ▪ Direction d'école ▪ Direction d'école 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 26 novembre 2020 ▪ 27 novembre 2020 ▪ 27 novembre 2020
---	---	--

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire
Membres du personnel⁴

Stratégie ciblée :	Actions et suivis nécessaires :	Échéanciers et délais prévus :
<ul style="list-style-type: none"> • Formation donnée au personnel scolaire sur les cercles de communication offert par l'équipe ESB 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation déjà reçue au cours de l'année scolaire 2017-2018 et 2018-2019 ▪ Nouvelle demande sera faite auprès des services 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Février 2020 (2 mois)

	<p>pédagogiques pour mettre à jour les connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mentorat de la mise en œuvre de cette pratique réparatrice 	
<p>Stratégie ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation donnée au personnel scolaire sur l'appui au comportement positif par l'équipe ESB 	<p>Actions et suivis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande pour un accompagnement aux services pédagogiques 	<p>Échéanciers et délais prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Février 2020 (2 mois)